

20 mars 2014 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'Union européenne face à la situation en Ukraine, à Bruxelles le 20 mars 2014.

LE PRESIDENT : « Ce qui s'est produit en Ukraine et plus particulièrement en Crimée est inacceptable. Il ne peut pas être admis que des frontières puissent être bougées et qu'une région puisse passer d'un pays à un autre, sans que la communauté internationale ait à réagir. C'est ce que doit faire l'Europe. Elle avait prévu. Des sanctions vont donc être décidées, concernant notamment un certain nombre de personnalités, sur leur situation personnelle et leurs avoirs financiers.

Il y aura aussi une suspension des relations politiques puisqu'il devait y avoir une réunion entre l'Union européenne et la Russie. Elle ne peut pas avoir lieu dans ces conditions.

Nous devons également envisager d'autres sanctions s'il y avait une escalade.

C'est le principe de fermeté qui doit l'emporter mais aussi le principe de discussion.

Si la Russie accepte d'ouvrir les discussions, si la désescalade peut être maintenant confirmée, alors il n'y aura pas de passage à d'autres sanctions. Mais, à l'inverse, s'il y a une montée de revendications illégitimes, s'il y a des opérations de troupes, s'il y a des menaces, alors il y aura d'autres sanctions.

Nous passons à une nouvelle phase, celle des sanctions individuelles. Nous en préparons d'autres si la situation devait dégénérer. »

LE PRESIDENT : « les sanctions individuelles vont être discutées ici. Les personnes qui ont pu jouer un rôle en Ukraine ou en Russie de nature à provoquer ce qui se produit aujourd'hui, ces personnes-là devront être concernées. »

LE PRESIDENT : « La diplomatie et l'économie vont de pair. S'il n'y a pas de menace, y compris sur l'économie, alors il ne peut pas y avoir de place pour la diplomatie. La diplomatie, c'est la discussion, c'est la négociation. Pour qu'il y ait discussion et négociation, il faut qu'il y ait pression. C'est pourquoi les sanctions économiques, même si elles ne sont pas décidées aujourd'hui, doivent être envisagées et doivent être, en tout cas, préparées. Mais pour la réunion du Conseil européen d'aujourd'hui, voire de demain, ce doit être des sanctions individuelles qui doivent être prononcées. Merci ».